



Certificat médical Questionnaire santé Questionnaire relatif à l'état de santé sportif mineur

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de naissance : _____ Nationalité : _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA): _____ Sexe M F

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville: _____

Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____

Mail 1 _____

REEMPLIR EN MAJUSCULE

Pour les mineurs

Père	Mère
Nom : _____	Nom : _____
Prénom _____	Prénom : _____
Téléphone : _____	Téléphone : _____
Mail : _____	Mail : _____

Personne à prévenir en cas urgence:

Nom : _____ Prénom _____

Téléphone : _____

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Création Renouvellement de licence N° _____

Disciplines

Artistique Course Hockey Fauteuil Rink Hockey Roller Hockey

Profils de licences

Compétition* Loisir* Dirigeant Non pratiquant-Non dirigeant

Educateur sportif* Officiel de compétition** option Encadrant*

* Attention : ces licences nécessitent l'enregistrement d'un certificat médical

** Pour les arbitres et juges qui pratiquent, il est nécessaire de cumuler avec une licence loisir ou compétition

Voir fiche tarif cotisation 2021/2022

MODE DE REGLEMENT*

Montant adhésion € A préciser si regroupement de plusieurs adhésions

Je règle en: 1 seule fois 2 fois (à l'inscription & 15/11) 3 fois (à l'inscription au 15 nov & 15déc)

Paiement € Chèques Virement bancaire* ANCV Espèces

Banque : _____ N° du chèque : _____

Nom du titulaire du compte : _____

*L'obtention de la licence est subordonnée à l'encaissement du chèque, du virement ou de tout autre règlement

* Indiquer sur votre virement la discipline concernée - exemple : **Roller Course +nom de l'adhérent**

Coordonnées bancaires

ASTA ROLLER SPORTS IBAN : FR76 1027 836 7600 0100 7100 797 BIC: CMCIFR2A

Banque: Crédit Mutuel Nantes Doulon



Conditions générales d'adhésion Roller Sports

Certificat médical

1) Majeurs

Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, la remise d'un certificat médical datant de moins d'un an est obligatoire lors de la prise de licence puis tous les trois ans au moment de son renouvellement. Entre les périodes triennales, le licencié remet l'attestation « questionnaire de santé ».

Il atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

2) Mineurs

Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. La production d'un tel certificat demeure toutefois obligatoire lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical ou dans le cas de demande surclassement.

Contrat d'assurance dommage corporel

Je déclare avoir pris connaissance que mon club souscrira en mon nom les garanties de base du contrat FFRS référencé Contrat Assurance MADER MMA n°101 625 000 (notice et informations disponibles sur le site www.ffroller.fr et dans l'espace licencié sur Rolskanet).

OUI NON

L'association conseille fortement aux licenciés salariés seniors et dirigeants de contracter une assurance complémentaire individuelle les couvrant en indemnité journalière en cas d'accident sportif entraînant un arrêt de travail. La FFRS propose une assurance complémentaire : référencée Contrat Assurance MADER MMA n° 102 742 500. Si vous désirez y souscrire, utilisez le bon inclus dans la notice en Téléchargement à renvoyer au prestataire accompagné de votre paiement.

Publication de mon image

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos des joueurs peuvent être utilisées en vue du promouvoir nos activités.

J'autorise l'ASTA et ses représentants, la fédération ou ses organes déconcentrés (ligue ou comité départemental), à me prendre en photo et à utiliser sur ses supports de communication ces photos et la photo d'identité insérée sur la licence, à des fins exclusives de promotion de ses activités et à des fins non commerciales.

Je reconnais que cette cession de droit est effectuée à titre gratuit et valable pour la durée de la saison sportive 2021-2022.

OUI NON

Contrôle de l'honorabilité des bénévoles

A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant, d'encadrant ou d'entraîneur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFRS aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).





Conditions générales d'adhésion Roller Sports

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFRS collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la Fédération Française Roller & Skateboard. A défaut, votre demande de licence ou de renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FFRS à traiter et conserver par informatique les données vous concernant.

Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectifications des informations ainsi collectées, en application des art. 39 et suivants de la loi du 6 juillet 1978 modifiée, Ce droit d'accès s'exerce auprès du service « vie fédérale » de la FFRS ou sur votre espace licencié de la base de données Rolskanet. Ces informations sont destinées à la FFRS et peuvent être communiquées à des tiers.

Je souhaite que mes coordonnées soient utilisées pour : Mailing interne (club, fédération, ligue, comité départemental) Tout mailing (fédéral et commercial) Aucun mailing

Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts, de son règlement intérieur.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association Sportive et Culturelle Notre Dame de Toutes Aides, ainsi que ceux de la section Roller Sports, et m'engage à les respecter sans condition.

Dispositions générales applicables à tout adhérent de l'association :

- 1 L'adhésion n'est effective qu'après présentation du questionnaire santé ou d'un certificat médical (uniquement pour les adhérents pratiquants), obtenu chez un médecin traitant, et du règlement de la cotisation annuelle.
- 2 Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
- 3 La responsabilité de l'association n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
- 4 Aucun objet de valeur ne doit être laissé dans les vestiaires, ou salles d'entraînement. L'ASTA ne saurait être tenu pour responsable de vol, de la détérioration ou de la perte d'objets laissés au vestiaire ou dans les salles d'entraînement.
- 5 Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
- 6 L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
- 7 Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'association. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de l'association.
- 8 En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

Lu et approuvé le : (Signature obligatoire) :





Conditions générales d'adhésion Roller Sports

Annexe adhérent mineur

Autorisation parentale enfant mineur

Je soussigné(e)..... (représentant légal)

Autorise mon enfant mineur, à pratiquer les activités sportives de Roller-Skating dans le club de l'ASTA. Je déclare avoir pris connaissance des modalités de pratique des activités, des horaires, des lieux d'exercice.

OUI NON

- Autorise mon enfant mineur à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition etcela sous ma responsabilité

OUI NON

- Autorise mon enfant à prendre place, conformément au règlement intérieur, dans une voiture particulière, minibus, car, train ou avion, afin d'effectuer les déplacements organisés par le club pour les compétitions officielles, amicales ou de loisirs.

OUI NON

- Autorise les responsables à faire appel aux secours d'urgence et à faire transporter mon enfant dans le centre hospitalier le plus proche. En cas d'urgence, je donne expressément l'autorisation d'opérer. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital sans un membre de sa famille.

OUI NON

Port de lunettes (rayer si inutile) : Mon fils, ma fille doit porter des lunettes pour l'entraînement et les compétitions. J'ai pris note que pour la pratique du Rink Hockey en compétition, les montures dites « sportives » sont obligatoires. Je décharge, de la responsabilité, les cadres de l'ASTA en cas d'accident dû au port de lunettes.

OUI NON

Droit à l'image

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos des joueurs peuvent être utilisées en vue du promouvoir nos activités. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les joueurs mineurs ou leur famille. Seuls les prénoms pourront être affichés mais pas les noms de famille. Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

- Autorise l'ASTA et ses représentants, la fédération ou ses organes déconcentrés (ligue ou comité départemental), à prendre en photo mon fils / ma fille / et à utiliser sur ses supports de communication ces photos et la photo d'identité insérée sur la licence, à des fins exclusives de promotion de ses activités et à des fins non commerciales.

Je reconnais que cette cession de droit est effectuée à titre gratuit et valable pour la durée de la saison sportive 2018/2019.

OUI NON

Surclassement

- Autorise sous réserve de spécification sur le certificat médical ci-dessus, l'enfant ci-dessus nommé à pratiquer en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

OUI NON

Le /...../2021 « Signature précédée de « lu et approuvé bon pour pouvoir »



Tarif adhésions saison 2021-2022

Licences (1)						
Artistique	Ecole de patinage	Compétition		Loisir	Entraîneur	Dirigeants
	140,00 €	170,00 €		170,00 €	95,00 €	50,00 €
Course	Ecole de patinage	Compétition (2)		Loisirs (3)	Encadrant	Dirigeants
	140,00 €	165,00 €		145,00 €	90,00 €	50,00 €
Rink Hockey	Ecole de patinage	Compétition U20 à seniors	Compétition U7 à U20			Dirigeants
	140,00 €	200,00 €	165,00 €			50,00 €
Roller Hockey	Ecole de patinage	Compétition U20 à seniors	Compétition U7 à U20	Loisirs		Dirigeants
	140,00 €	200,00 €	165,00 €	180,00 €		50,00 €
Hockey Fauteuil				Loisirs		Dirigeants
				77,00 €		46,00 €

- 1) Nouvel adhérent ou adhérent n'ayant pas acquitté sa cotisation 2020-2021
- 2) Adhérents souhaitant s'inscrire aux compétitions (des kid's jusqu' aux courses d'endurance)
- 3) Adhérents ne faisant aucune compétition, challenge, championnat, courses d'endurance

Tarif adhésions saison 2021-2022

Renouvellement de licences(1)						
Artistique	Ecole de patinage	Compétition		Loisir	Entraîneur	Dirigeants
	105,00 €	128,00 €		128,00 €	71,00 €	38,00 €
Course	Ecole de patinage	Compétition (2)		Loisirs (3)	Encadrant	Dirigeants
	105,00 €	124,00 €		109,00 €	68,00 €	38,00 €
Rink Hockey	Ecole de patinage	Compétition U20 à seniors	Compétition U7 à U20			Dirigeants
	105,00 €	150,00 €	124,00 €			38,00 €
Roller Hockey	Ecole de patinage	Compétition U20 à seniors	Compétition U7 à U20	Loisirs		Dirigeants
	105,00 €	150,00 €	124,00 €	135,00 €		
Hockey Fauteuil	Ecole de patinage			Loisirs		Dirigeants
				58,00 €		35,00 €

- 1) Adhérent ayant acquitté une cotisation complète pour la saison 2020-2021
- 2) Adhérents souhaitant s'inscrire aux compétitions (des kid's jusqu' aux courses d'endurance)
- 3) Adhérents ne faisant aucune compétition, challenge, championnat, courses d'endurance

